NOTRE - DAME DE FOY

En cette année jubilaire c'est un désir naturel à tout cœur chrétien de vouloir ajouter une note, si faible soit-elle, au concert de louanges que l'univers catholique chante à l'Immaculée Conception. Les pages suivantes n'ont d'autre but que de populariser en ce pays un des titres sous lesquels la reine du ciel s'est plu à manifester, par d'éclatants miracles, sa puissante bonté. Sans être inédites [1], peut-être offriront-elles à quelques-uns, absorbés par d'autres études, l'attrait de choses nouvelles.

Si l'on quitte la vieille cité historique de Dinant, en Belgique, par la route qui mène à Rochefort, vers le sud-est, on jouit d'un spectacle qui ne manque ni de pittoresque ni de charme. A droite la Lesse, affluent de la Meuse, ci et là des châteaux, les uns perchés, comme les castels batailleurs de l'âge féodal, sur des rochers escarpés, d'autres d'allures pacifiques, bâtis dans la plaine, des bois pleins de fraîcheur, d'amples horizons, qui captivent à la fois et reposent le regard. On a bientôt atteint le hameau de Boisseilles et son château qu'avoisine une magnifique chapelle gothique. De là l'œil découvre l'opulent manoir de Celle, à deux lieues de Dinant, l'antique abbaye de Saint-Hadelin, remontant au VIIIe siècle, et, ce qui nous touche ici davantage, à vingt minutes environ de distance, émergeant d'un bouquet d'arbres et d'un groupe de modestes maisons, le clocher de Notre-Dame-de-Foy.

Cet humble village est un lieu de pèlerinage célèbre. Voici quelle fut l'origine du culte qu'on y rend à la Sainte Vierge depuis près de trois siècles.

Au mois de juin 1609, un batelier de Dinant acheta du seigneur de Celle un énorme chêne mesurant huit pieds de diamètre, dont

---

1 — Elles ne font que résumer l'*Histoire de Notre-Dame de Foy*, par le P. Banneux, S. J. Namur, Ve Vauxfels, 1679.

il voulait faire des ais pour construire un bateau. L'arbre s'étant trouvé vermoulu et partant impropre à cet usage, l'acquéreur, nommé Delimoir, ordonna d'en faire du bois de chauffage. C'est en le coupant en bûches qu'un charpentier de Foy mit à nu, d'un grand coup de hache, une statuette de la Vierge portant dans ses bras l'enfant Jésus.

Cette petite statue en pierre blanche et d'un travail délicat n'avait qu'un empan, c'est-à-dire environ huit pouces de hauteur. On découvrit en même temps de petites pierres blanches et transparentes, telles qu'on en voit encore dans les champs voisins, et une tresse de cheveux de femme qui paraissaient comme fraîchement coupés. Trois barreaux de fer, fermant une cavité où se trouvaient ces différents objets, prouvaient qu'il y avait eu là autrefois une niche où la madone avait été honorée et que la tresse de cheveux n'était qu'un *ex-voto* offert par la piété d'un autre âge. Comme la statuette était au cœur [1] même de cet arbre énorme, on a raison de croire qu'elle y avait été déposée bien [2] longtemps, peut-être plus de deux siècles, auparavant.

A la vue de la bien-aimée Notre-Dame les ouvriers crient au miracle. Une servante de la ferme de Mahenne, la seule qu'il y eût sur ce plateau, accourt et emporte à la maison la précieuse statuette. La tête de la Vierge séparée du buste, et le bras de l'enfant Jésus, brisé par le coup de cognée, furent recollés avec soin.

L'événement ne fit pas alors grand bruit. Ce ne fut que six semaines plus tard que le seigneur de Celle l'apprit et fit apporter à son château l'antique madone. Il la fit bientôt placer, sur un chêne voisin de celui où elle avait été trouvée, dans une niche fermée comme la première de trois barreaux de fer.

1—Déposition assermentée de Delimoir.

2—Le P. Banneux fait remonter le culte de Notre-Dame de Foy au commencement du XV[e] siècle. *Op. cit.*, ch. IV.

Quatre ans se passèrent sans aucun fait remarquable. Mais une tentative ayant été faite pour enlever la statue, le châtelain la fit replacer dans sa chapelle. De ce moment commencèrent à s'opérer d'éclatants prodiges, et les pèlerins, simples dévots de Notre-Dame, ou malades et infirmes de toute sorte, affluèrent au château. A tel point que le seigneur de Celle, n'ayant plus aucune liberté chez lui, résolut de faire bâtir une chapelle spéciale pour la statue de Notre-Dame de Foy.

Terminée en 1618, elle était située à l'endroit où fut trouvée la pieuse image, et le chœur en forme de rotonde correspondait au site précis du premier chêne et avait le même diamètre. La nef pouvait contenir de quatre-vingts à cent personnes. Sur ce plateau appelé Foy, on ne sait pour quelle raison, il n'y avait alors, outre la ferme de Mahenne, que quelques hangars, abris pour les ouvriers au temps des moissons. C'est le sanctuaire de Notre-Dame qui a donné naissance au village de Foy.

Avant de transporter en ce lieu, assez éloigné du château de Celle, la statue de Notre-Dame de Foy, le châtelain voulut faire constater par enquête juridique l'authenticité des miracles que célébrait la voix populaire.

Le deux novembre 1618, les personnages les plus remarquables par leur sagesse et leur science théologique, qui composaient le conseil de Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, se rendirent à Celle et procédèrent à l'audition des témoins. Plus de quarante miracles furent constatés. La commission en choisit treize dont la preuve parut plus décisive. Ce n'est pas ici le lieu de les raconter ; qu'il suffise de dire, à la gloire de Notre-Dame de Foy, que de nombreux malades, souffrant d'affections incurables ou invétérées et rebelles à tous les efforts de l'art, avaient été soudainement guéris, soit en priant devant la statue, soit au moyen de parcelles du chêne où elle avait été trouvée.

Ces faits longuement discutés furent jugés vraiment miraculeux. Le dossier du procès, transmis à l'évêque de Liège et reconnu par lui conforme aux lois de l'Eglise en ces matières, fut revêtu de

sa signature et de son sceau et publié dans le diocèse. Le prélat déclarait la statue de Notre-Dame de Foy miraculeuse et digne de la vénération publique, et chargeait son vicaire-général de la bénédiction du sanctuaire élevé par la piété du seigneur de Celle.

Le vingt et un novembre 1618, fête de la Présentation de Marie, choisi pour cette solennité et pour la translation de la statue miraculeuse, fut pour la ville de Dinant et tout le pays environnant un jour à jamais mémorable.

Nous laissons la parole au pieux historien de Notre-Dame de Foy.

Les habitants de la cité dinantaise se distinguèrent entre tous par leur élan et leur générosité. Chacun voulait faire partie, soit du cortège, soit des compagnies de bourgeois et de musiciens. Hommes, femmes, enfants, tous partirent de la ville vers six heures du matin, pour se rendre au château de Celle ; seules, quelques femmes demeurèrent au logis, à cause de la rigueur de la saison.

Lorsque la foule fut rassemblée devant la cour du château, le cortège se forma dans l'ordre suivant :

En tête les compagnies bourgeoises de Dinant, chacune avec ses armes et son drapeau, puis les jeunes gens du collège des R. P. Jésuites, divisés en cinq groupes, portant des banderolles et des écussons sur lesquels étaient rappelés les treize miracles approuvés.

Suivaient les corps de métiers, puis les quatre ordres religieux alors existants à Dinant : les Capucins, les Mineurs, les Croisiers et les Prémontrés.

Après eux, d'abord une longue suite de porte-flambeau placés sur deux lignes, des groupes nombreux de musiciens, suivis des magistrats, du grand maïeur, des bourgmestres de Dinant et des cours voisines.

On voyait alors s'avancer Monseigneur le Révérendissime abbé de Leffe, portant devant lui la précieuse statue de Notre-Dame. Elle se dressait sur un élégant carreau de drap d'or, sous un petit dais richement orné d'emblèmes et de devises de circonstance.

Pour clore la marche, suivait une foule immense de peuple, accourue de partout.

Entre le château de Celle et la nouvelle chapelle de Foy, on avait élevé çà et là des reposoirs : chaque fois que le cortège faisait halte à l'un d'eux, les musiciens dinantais et les jeunes gens du collège entonnaient des cantiques, ou les litanies en l'honneur de la Vierge. Le cortège se remettait en branle lorsqu'il entendait la décharge des mousquets et s'arrêtait de nouveau

quand il entendait la décharge des boîtes. La route était bordée des deux côtés d'une haie vivante et épaisse de femmes et d'enfants à genoux, qui n'avaient pu trouver place dans le cortège. Durant le parcours, d'un reposoir à l'autre, le peuple entier, sans distinction d'hommes et de femmes, récitait le chapelet à haute voix. Le R. P. Bouille, dinantais, premier historien de Notre-Dame de Foy, et témoin de cette fête brillante, s'exprime en ces termes: « La ferveur de la dévotion était si grande, que les moins sensibles ne pouvaient retenir leurs larmes. Il n'y avait pas de distinction entre les grands et les petits, les riches et les pauvres ; c'était un mélange religieux de toutes sortes de personnes qui s'édifiaient mutuellement par leur tendre piété, leur joie bruyante et leurs larmes de bonheur ».

La procession, partie de Celle vers neuf heures, arriva sur la place de l'ancien chêne vers dix heures et demie.

Au milieu de la rotonde, sur un élégant autel, une niche avait été pratiquée, à la même hauteur que celle du chêne et fermée comme elle de barreaux de fer.

Au moment où l'abbé de Leffe franchit le seuil de la chapelle, il montra une dernière fois la statue de Notre-Dame au peuple rassemblé sur la place. Les musiciens entonnèrent alors le *Magnificat* pendant lequel l'abbé de Leffe bénit la chapelle.

Il déposa ensuite la statue dans la niche, puis commença la messe solennelle, après quoi il entonna le *Te Deum* et donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

« Jamais, dit le P. Bouille, on n'avait vu dans ce pays tant de monde rassemblé [1] ».

Les miracles les plus éclatants se multiplièrent. Des enfants morts sans baptême furent rendus à la vie [2]. L'un d'eux déjà inhumé, fut, pour calmer le désespoir de sa mère, retiré du cercueil, porté au sanctuaire de Notre-Dame de-Foy et ressuscité. Il vécut assez longtemps pour recevoir l'eau régénératrice qui lui ouvrait le ciel. Il mourut de nouveau, et, en souvenir du prodige, le corps, mis dans un coffret de plomb, fut déposé sous l'autel.

1 — *Op. cit.*, pp. 23, 24.
2 — Ibid., p. 96.

Une de ces guérisons mérite une mention spéciale, parce qu'elle est peut-être unique dans l'histoire du miracle [1].

Un pauvre enfant sourd-muet,— venant on ne sait d'où — était, un bon jour, vers la fin du XVIe siècle, sorti de l'immense forêt qui séparait alors la Belgique de la France. Cruellement abandonné par des soldats qu'il avait suivis, il y avait passé plusieurs mois vivant de racines, de fruits sauvages, d'œufs d'oiseaux, de menu gibier qu'il avait l'adresse d'attraper. Cet infortuné, couvert de haillons, dévoré par la vermine, objet de dégoût pour tous, effroi des femmes et des enfants par les grognements sourds qu'il poussait, erra plusieurs années de village en village, tantôt dans les bois, tantôt dans les fermes où il disputait aux pourceaux un reste de pâture.

Il vint en 1606 à Harre, sur les confins du Luxembourg et de la province de Liège. De braves chrétiens, au lieu de le pourchasser, comme on faisait partout, furent touchés de pitié à la vue de cette profonde infortune. Ils cherchèrent à attirer le malheureux, que la vue d'un homme mettait en fuite, et à l'apprivoiser comme on fait un animal sauvage. A force de charité et de bons soins ils y réussirent ; peu à peu son intelligence s'ouvrit et Paul-le-muet — c'est le nom qu'on lui donna -- s'attacha à ses bienfaiteurs. En 1618, l'un d'eux l'ayant conduit au sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy, lui fit comprendre en lui montrant les mille *ex-voto* laissés par les infirmes en témoignage et en reconnaissance de leur guérison, que lui aussi pourrait être guéri. Il se prit alors à désirer ardemment cette grâce et à la demander à sa manière avec une grande ferveur. N'ayant pas été exaucé cette fois, il revint à deux reprises, l'année suivante. Dans un premier pèlerinage la sainte Vierge lui apparut et lui rendit l'ouïe. Mais il ne pouvait encore parler : il n'avait pour langue qu'un petit bourrelet de chair collé au fond de la bouche. A son dernier pèlerinage cet organe principal de la parole lui fut parfaitement rendu.

1 — *Op. cit.*, pp. 110, *et seqq.*

On lui apprit ensuite à parler comme aux enfants, et il put raconter son histoire.

Il était alors âgé de vingt-cinq à trente ans. Cette double merveille attestée, on peut dire, par tout un peuple, qui avait pendant de longues années connu celui qui en était l'objet, mit à son comble l'enthousiasme populaire pour Notre-Dame de Foy. Les foules de pèlerins se pressèrent de plus en plus nombreuses au pied de son image et la chapelle devint bientôt insuffisante. Il n'y avait qu'un autel. On y célébrait la messe depuis l'aube jusqu'à midi et souvent des prêtres, après avoir attendu deux jours, ne pouvaient obtenir cette faveur [1].

En 1623, grâce à la munificence de ceux qui avaient reçu des faveurs de Notre-Dame, fut commencée une église plus spacieuse dont le chevet était adossé au chœur de la chapelle. C'est l'église actuelle de Foy ; la chapelle a disparu. Sans être vaste cette église est assez grande et fort élégante, remarquable surtout par les belles peintures religieuses dont l'habile pinceau de deux artistes flamands du XVIIe siècle, Flemal et Bartolomé, ont orné la voûte. L'autel principal en marbre blanc et noir, de même qu'un superbe tableau de la Nativité par Walschartz, est un don du prince-évêque Ferdinand de Bavière.

L'église fut bénite en 1624 au milieu d'un concours de plus de douze mille pèlerins et de deux cents infirmes venus des pays d'alentour. Si l'on considère qu'il n'y avait alors ni télégraphe ni journaux pour répandre en un jour aux quatre coins du monde le bruit des prodiges opérés à Foy, ni chemins de fer pour y amener les pèlerins, il faut reconnaître, avec le pieux historien de Notre-Dame de Foy, que c'était pour le temps une foule énorme, bien comparable à l'affluence qu'a vue Lourdes deux siècles et demi plus tard.

La statue miraculeuse reposait au-dessus du tabernacle, dans une châsse en argent massif donnée en 1619 par l'archiduc Albert

1—*Op. cit.*, pp. 73 *et seqq.*

et l'infante Isabelle, souverains de la Belgique, venus en pèlerinage à Notre-Dame-de-Foy.

Cette châsse fut volée par les soldats de la révolution française. Par bonheur la statue, sans valeur pour ces pillards, ne fut pas enlevée. Longtemps exposée au maître-autel, elle est maintenant dans une niche treillisée sur un autel latéral, du côté de l'évangile. On ne l'expose à la vénération publique que dans les fêtes de paroisse et les jours de pèlerinage.

Remarquons, en terminant, que Notre-Dame de Foy n'a pas borné ses faveurs au sanctuaire dont nous avons parlé. Du bois du chêne où la statue de Marie avait été déposée on fit plusieurs statuettes semblables qui, envoyées en différentes villes, opérèrent partout des miracles. Une fut donnée au P. Chaumonot par le P. de Veroncourt en 1669 et longtemps vénérée dans la chapelle de la mission huronne établie l'année précédente à la côte Saint-Michel [1]. Voici ce que dit à ce sujet la relation de 1671 : [2]

Cette mère de miséricorde s'y est déjà fait connaître par tant de faveurs qui passent pour miracles dans l'opinion de ceux qui les ont reçues que tout le Canada y a recours. Les pèlerins y abondent de tous côtés, ou pour y trouver soulagement dans leurs maladies corporelles et spirituelles, ou pour y laisser, après en avoir été guéris, des marques signalées de leur reconnaissance.

Le P. Chaumonot, qui rapporte deux de ces miracles dans son autobiographie, fit une relation d'un grand nombre d'autres et en envoya des copies à Nancy et en plusieurs autres villes où la compagnie de Jésus avait des collèges. Cette pièce, pour nous d'un si haut intérêt, est perdue dans quelque dépôt d'archives : nous l'avons en vain cherchée et fait chercher.

1—De là le nom de *Notre-Dame-de-Foy*, donné par Mgr de Saint-Valier, en 1698, à la paroisse de Sainte-Foy. Ce dernier nom beaucoup plus ancien a été conservé par l'usage. Voir un article du *Bulletin des Recherches historiques*, Sept. 1904, où l'on prouve qu'il faut écrire Sainte-Foy.

2—Ed. Burrows, LIV, 286.

Notre statue miraculeuse a disparu dès la fin du XVIIe sciècle, vraisemblablement à l'automne de 1698 [1], dans l'incendie de la chapelle du P. Chaumonot devenue en 1673 l'église de Sainte-Foy. [2] Mais depuis deux ans, grâce à la bienveillance du curé de Foy Notre-Dame en Belgique, notre église a le bonheur de posséder une autre de ces antiques madones absolument semblable à celle que reçut le P. Chaumonot, et déjà ont été opérées plusieurs guérisons extraordinaires, qu'à bon droit, en attendant la décision de l'autorité compétente, on peut regarder comme vraiment miraculeuses.

1 — Ce point sera discuté dans le II vol. de l'*Histoire de Notre-Dame de Foy*. On peut dire en passant qu'il n'y a pas à tenir compte de ce qu'affirme le *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, que cette statue aurait été transportée au pays des Iroquois. V. *Histoire de Notre-Dame de Lorette*, par l'abbé Lindsay, p. 136.

2 — Renseignement tiré d'un acte de Chambalon, 26 mars 1699, belle copie originale dans nos archives. L'incendie eut lieu entre le 18 septembre et le 6 nov. 1698. Le 18 septembre, Mgr de Saint-Valier érigeant la paroisse dit qu'*il y a une église*. Le 6 novembre, acte entre l'évêque et Jacques Pinguet pour échanger le terrain de l'*ancienne église qui a été incendiée* contre le terrain où est l'église actuelle. Chambalon, date citée, arch. de la rue Sainte-Anne.

L'abbé H.-A. Scott.

La Nouvelle-France, octobre 1904.

http://www.liberius.net